

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 septembre 2026

Nombre de membres en exercice : 64
Nombre de présents : 49
Nombre de représentés : 6
Nombre d'absents : 9

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT HUIT SEPTEMBRE à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Kévin DAIN

OBJET

AFFAIRE N°2026_140_CC_5
*Validation d'avenants pour des opérations
de fonds de concours de la Commune de
Le Port*

Nombre de votants : 55

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
22 septembre 2026

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
05/10/2026

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Gabriel AUBERT - M. Dominique APAYA-GADABAYA - M. Cédric BOYER -
Mme Audrey CESAR - M. Kévin DAIN - M. Jean Harry GADO - M. Sébastien
GUYON - M. Ludovic LASAONE - Mme Karine LEBON - Mme Alice MOREAU
CLEMENTE - M. Irchad OMARJEE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M.
Sergio PERFILLON - M. Guillaume PEROUX - Mme Annie PIGNOLET DUMONT
- Mme Marina PONGERARD SINGAINY - Mme Nila RADAKICHENIN - M. Eric
RENE - M. Edie SOPHIE - Mme Vanessa Judikaelle BALENCOURT - M. Didier
FOS - M. Karim JUHOOR - M. Lionel LEBEAU - Mme Lucette PALAS - Mme
Marie Huguette VIDOT - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE -
Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Evane Nil AYDOGAR - Mme Mami BAMILI -
M. Vincent RIVIERE - Mme Anaëlle DUFESTIN - Mme Aurélie NARAYANIN-
RAMAYE - M. Mihidoiri ALI - M. Jean-Paul BURKIC - Mme Isabelle ERUDEL -
Mme Gertrude Marie Josée SEYCHELLES HOARAU - M. Salim NANA-IBRAHIM
- Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-
CUVELIER - M. Yann CRIGHTON - M. Philippe ROBERT - Mme Annick LE
TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - M. Freddy BOYER -
Mme Huguette BELLO - M. Daniel PAUSE - Mr Erick FONTAINE

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Thierry ROBERT - M. Christophe DAMBREVILLE - Mme Karine AGATHE
FILAIN - Mme Jacqueline APAYA - Mme Manon VINCELOT - M. Olivier
HOARAU - M. Jean Yves LANGENIER - M. Tristan FLORIAN - Mme Pascaline
CHEREAU-NEMAZINE

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

M. Cyrille MELCHIOR procuration à Mme Audrey CESAR - M. Seeven
RANGAMA-PETCHY procuration à Mme Alice MOREAU CLEMENTE - Mme
Bibi-Fatima ANLI procuration à Mme Isabelle ERUDEL - Mme Virginie SALLE
procuration à M. Kévin DAIN - Mme Eglantine VICTORINE procuration à Mme
Annie PIGNOLET DUMONT - Mme Jasmine BETON procuration à Mme Annick
LE TOULLEC

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2026

AFFAIRE N°2026_140_CC_5 : VALIDATION D'AVENANTS POUR DES OPÉRATIONS DE FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNE DE LE PORT

Le Président de séance expose :

Dans le cadre de sa politique ambitieuse d'investissement et de renforcement de la péréquation locale, le Territoire de l'Ouest a souhaité proposer à ses communes membres l'adoption d'un pacte financier et fiscal permettant l'attribution d'une enveloppe globale de fonds de concours à hauteur de 20 millions d'euros pour la période 2024-2025.

Adopté en Conseil communautaire le 2 septembre 2024, ce pacte prévoit une enveloppe de 20 M€ répartie sur la période 2024-2025, avec un droit de tirage à hauteur de 2.360.825 euros attribué à la Commune de Le Port.

Ci-dessous les opérations conventionnées :

	Coût total	Montant FC
Aménagement des berges de la Rivière des Galets - Secteur 1	2 000 000,00 €	887 500,00 €
Mise aux normes sécurité et hygiène de la cuisine centrale	377 000,00 €	107 500,00 €
Modernisation du système audiovisuel de l'Hôtel de Ville de Le Port	170 000,00 €	85 000,00 €
Réfection du carrelage des plages de la piscine Jean Lou Javoy	410 000,00 €	205 000,00 €
Extension des locaux des archives communales de l'Hôtel de Ville	330 000,00 €	132 818,00 €
Amélioration du confort thermique et visuel de la salle de compétition du complexe sportif de la Ville du Port	1 300 000,00 €	335 226,50 €
Création des toilettes publiques place des Cheminots et mail de l'Oasis	470 000,00 €	235 000,00 €
Conception et réalisation d'un skate park/pump track au complexe sportif Lambrakis	680 000,00 €	234 711,40 €
Programme de rénovation des voiries communales	280 000,00 €	138 069,10 €
TOTAL	6 017 000,00 €	2 360 825,00 €

A la demande de la Commune, il est proposé :

-De proroger la date limite de démarrage des travaux pour les opérations suivantes :

- Réfection du carrelage des plages de la piscine Jean Lou Javoy ;
- Extension des locaux des archives communales de l'Hôtel de Ville ;

Celles-ci devront débiter dans un délai maximum d'un an après la signature de l'avenant. Ces demandes sont justifiées par un retard dans l'attribution des marchés de travaux en raison d'une procédure infructueuse et d'études de maîtrise d'œuvre (MOE) non achevées. Les plans de financements de ces opérations restent inchangés.

-De modifier le programme de l'opération « Rénovation des voiries communales » en substituant les travaux prévus rues de Chine et de Nancy par des travaux rue Jeanne d'Arc et des rues avoisinantes (rues Chanoine Murat, Sadi Carnot et Emile Rolland). Les travaux initiaux sont reportés à une date ultérieure.

-De modifier les plans de financement des opérations « Rénovation des voiries communales » et « Conception et réalisation d'un skate park/pump track au complexe sportif Lambrakis » comme suit :

	Plan de financement initial						
	Coût global	FC TO		Commune Le Port		DETR	
Rénovation voiries	280 000 €	49%	138 069,10 €	51%	141 930,90 €	-	-
Skate park/pump track Lambrakis	680 000 €	34,5%	234 711,40 €	34,5%	234 711,40 €	31%	210 577,20 €

	Plan de financement modifié						
	Coût global	FC TO		Commune Le Port		DETR	
Rénovation voiries	650 000 €	38,65%	251 241,50 €	38,68%	251 241,50 €	23%	147 517 €
Skate park/pump track Lambrakis	680 000 €	18%	121 539 €	51%	347 883,80 €	31%	210 577,20 €

Cette modification n'a pas d'impact sur l'enveloppe fonds de concours attribuée à la Commune de Le Port. Celle-ci porte sur le transfert de 113.172,40 € de subvention fonds de concours de l'opération « *Conception et réalisation d'un skate park/pump track au complexe sportif Lambrakis* » vers l'opération « *Rénovation des voiries communales* ». Le coût global de cette dernière opération a été revu à la hausse en tenant compte du nouveau programme.

La délibération modifiée de la Commune, le plan de localisation des travaux de voiries, les plannings actualisés ainsi que les projets d'avenants sont joints en annexes.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 17/09/2026.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 08/09/2026.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ (PAR 0 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- VALIDER les projets d'avenants aux conventions de fonds de concours pour les opérations « Réfection du carrelage des plages de la piscine Jean Lou Javoy », « Extension des locaux des archives communales de l'Hôtel de Ville », « Programme de rénovation des voiries communales » et « Conception et réalisation d'un skate park/pump track au complexe sportif Lambrakis » ;

- AUTORISER le Président ou son représentant à signer les avenants ;

- DIRE que les crédits sont prévus au budget 2026 du Territoire de l'Ouest.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président